



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE,
DES STAGES ET DES BOURSES

Abidjan, le 16 SEPT 2026

N° 063 /MAECI/SG/DFCSB/SDSB/KKC/26

COMMUNIQUE

Le Gouvernement algérien à travers le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique algérien offre dix (10) bourses d'études de formation professionnelle aux étudiants ivoiriens désireux de poursuivre leurs études supérieures dans une filière de formation professionnelle en Algérie, au titre de l'année universitaire 2026-2027.

Le dossier de candidature est composé :

- du formulaire de candidature en trois (03) exemplaires ;
- de Trois (03) copies du baccalauréat ou du diplôme permettant l'accès à la filière de formation concernée ;
- de trois (03) copies du relevé de notes de la dernière année d'étude suivie, traduite en Arabe ou en Français ;
- d'un certificat médical ;
- d'un certificat de nationalité ivoirienne ;
- de Trois (03) copies des 03 premières pages du passeport en cours de validité ;
- de Six (06) photos d'identité récente de dimension 3x3 cm ;
- de Trois (03) copies de l'acte de naissance du candidat ;
- de Trois (03) copies de l'extrait du casier judiciaire du candidat légalisé à l'Ambassade de la République algérienne ;
- d'une copie de la déclaration et de l'engagement sur honneur signée par le candidat.

Les dossiers de candidature sont à déposer auprès de la Direction de la Formation Continue, des Stages et des Bourses du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, le plus tôt possible.



Secrétaire Général Adjoint

Kapiélétien SORO
Ambassadeur